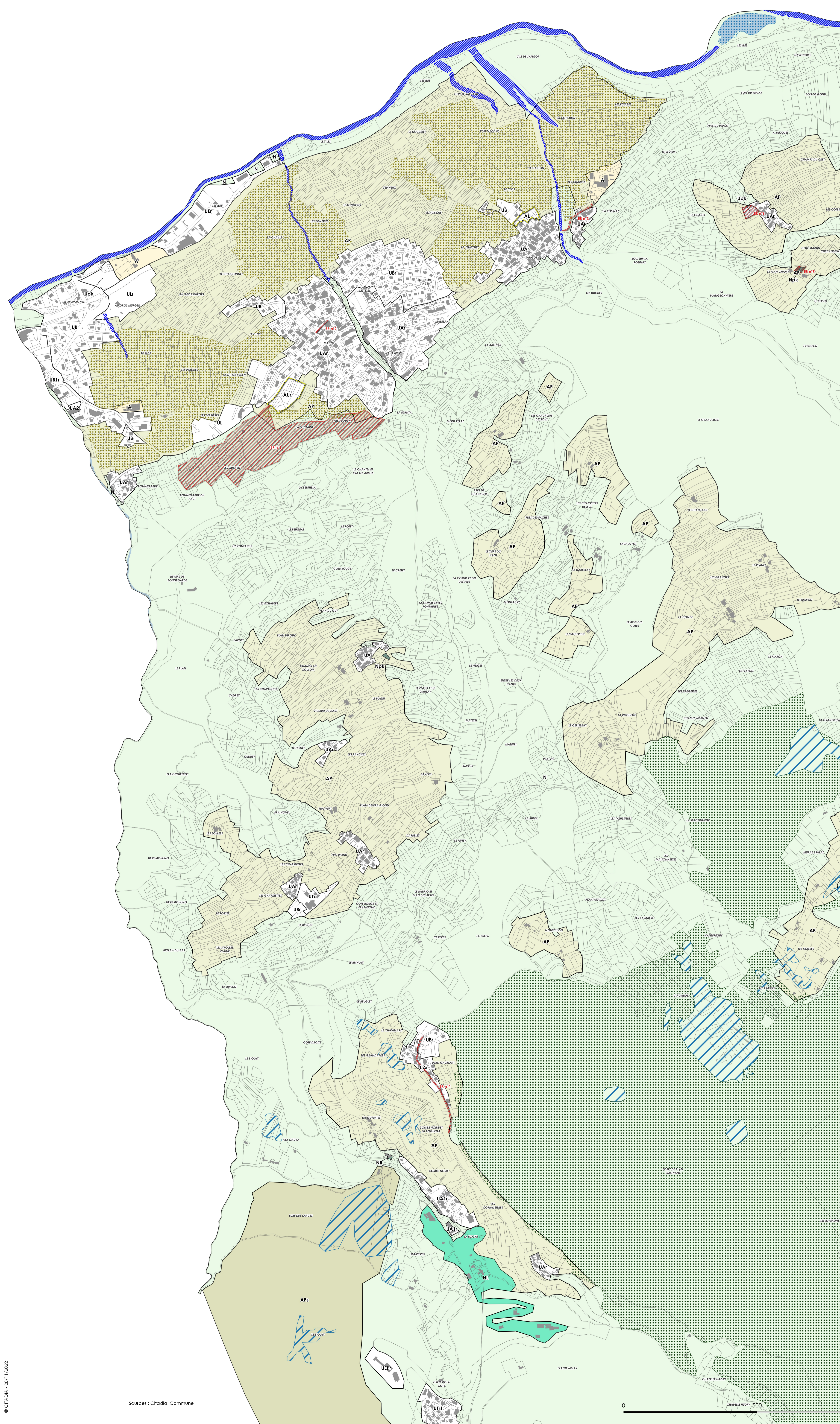


Echelle : 1 / 5 000 ème

Document de travail	Arrêté	Enquête publique	Approbation
	03/05/2022	du 01/08/2022 au 09/09/2022	04/04/2023



Plan Local d'Urbanisme



- Zonage réglementaire**
- Zonage du PLU**
- A - Zone agricole où sont autorisées les constructions nécessaires aux activités agricoles et pastorales
 - AP - Zone agricole préservée
 - APs - Zone agricole préservée où la pratique des activités sportives est dominante
 - AR - Zone agricole dédiée à la restauration du Col de Forclaz
 - AU - Zone d'urbanisation future urbanisable par opération d'aménagement d'ensemble
 - AUh - Zone d'urbanisation future urbanisable par opération d'aménagement d'ensemble soumise aux risques naturels (PE et/ou PPRM et/ou PPR)
 - UAr - Zone d'urbanisation future dédiée à l'hébergement touristique soumise aux risques naturels (PE et/ou PPRM et/ou PPR)
 - UBr - Zone naturelle et forestière, équipée ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment d'un point de vue esthétique, historique ou écologique
 - NCA - Secteur d'exploitation de carrière
 - NCC - Zone naturelle et forestière destinée au camping caravanning et/ou à l'accueil de campings-cars soumise aux risques naturels (PE et/ou PPRM et/ou PPR)
 - NI - Zone naturelle et forestière, équipée ou non, dédiée à la pratique des activités sportives et de loisirs
 - NIs - Zone naturelle et forestière, équipée ou non, dédiée à la pratique des activités sportives et de loisirs
 - NII - Zone naturelle et forestière, équipée ou non, dédiée à la pratique des activités sportives et de loisirs
 - NPK - Zone naturelle et forestière, équipée ou non, dédiée à un parking adhérent
 - NR - Zone naturelle dédiée aux restaurants d'altitude
 - NS - Zone naturelle et forestière, équipée ou non, supportant les installations liées à la pratique du ski alpin
 - UA1 - Zone urbaine d'habitat et d'activités commerciales ayant une forme urbaine dense
 - UA2 - Secteur de la scierie destinée à être reconverte
 - UA4 - Zone urbaine d'habitat et d'activités commerciales ayant une forme urbaine dense
 - UB - Zone urbaine d'habitat
 - UB1 - Zone urbaine d'habitat
 - UB2 - Zone urbaine d'habitat
 - UB3 - Zone urbaine d'habitat
 - UB4 - Zone urbaine d'habitat
 - UB5 - Zone urbaine d'habitat
 - UB6 - Zone urbaine d'habitat
 - UB7 - Zone urbaine d'habitat
 - UB8 - Zone urbaine d'habitat
 - UB9 - Zone urbaine d'habitat
 - UB10 - Zone urbaine d'habitat
 - UB11 - Zone urbaine d'habitat
 - UB12 - Zone urbaine d'habitat
 - UB13 - Zone urbaine d'habitat
 - UB14 - Zone urbaine d'habitat
 - UB15 - Zone urbaine d'habitat
 - UB16 - Zone urbaine d'habitat
 - UB17 - Zone urbaine d'habitat
 - UB18 - Zone urbaine d'habitat
 - UB19 - Zone urbaine d'habitat
 - UB20 - Zone urbaine d'habitat
 - UB21 - Zone urbaine d'habitat
 - UB22 - Zone urbaine d'habitat
 - UB23 - Zone urbaine d'habitat
 - UB24 - Zone urbaine d'habitat
 - UB25 - Zone urbaine d'habitat
 - UB26 - Zone urbaine d'habitat
 - UB27 - Zone urbaine d'habitat
 - UB28 - Zone urbaine d'habitat
 - UB29 - Zone urbaine d'habitat
 - UB30 - Zone urbaine d'habitat
 - UB31 - Zone urbaine d'habitat
 - UB32 - Zone urbaine d'habitat
 - UB33 - Zone urbaine d'habitat
 - UB34 - Zone urbaine d'habitat
 - UB35 - Zone urbaine d'habitat
 - UB36 - Zone urbaine d'habitat
 - UB37 - Zone urbaine d'habitat
 - UB38 - Zone urbaine d'habitat
 - UB39 - Zone urbaine d'habitat
 - UB40 - Zone urbaine d'habitat
 - UB41 - Zone urbaine d'habitat
 - UB42 - Zone urbaine d'habitat
 - UB43 - Zone urbaine d'habitat
 - UB44 - Zone urbaine d'habitat
 - UB45 - Zone urbaine d'habitat
 - UB46 - Zone urbaine d'habitat
 - UB47 - Zone urbaine d'habitat
 - UB48 - Zone urbaine d'habitat
 - UB49 - Zone urbaine d'habitat
 - UB50 - Zone urbaine d'habitat
 - UB51 - Zone urbaine d'habitat
 - UB52 - Zone urbaine d'habitat
 - UB53 - Zone urbaine d'habitat
 - UB54 - Zone urbaine d'habitat
 - UB55 - Zone urbaine d'habitat
 - UB56 - Zone urbaine d'habitat
 - UB57 - Zone urbaine d'habitat
 - UB58 - Zone urbaine d'habitat
 - UB59 - Zone urbaine d'habitat
 - UB60 - Zone urbaine d'habitat
 - UB61 - Zone urbaine d'habitat
 - UB62 - Zone urbaine d'habitat
 - UB63 - Zone urbaine d'habitat
 - UB64 - Zone urbaine d'habitat
 - UB65 - Zone urbaine d'habitat
 - UB66 - Zone urbaine d'habitat
 - UB67 - Zone urbaine d'habitat
 - UB68 - Zone urbaine d'habitat
 - UB69 - Zone urbaine d'habitat
 - UB70 - Zone urbaine d'habitat
 - UB71 - Zone urbaine d'habitat
 - UB72 - Zone urbaine d'habitat
 - UB73 - Zone urbaine d'habitat
 - UB74 - Zone urbaine d'habitat
 - UB75 - Zone urbaine d'habitat
 - UB76 - Zone urbaine d'habitat
 - UB77 - Zone urbaine d'habitat
 - UB78 - Zone urbaine d'habitat
 - UB79 - Zone urbaine d'habitat
 - UB80 - Zone urbaine d'habitat
 - UB81 - Zone urbaine d'habitat
 - UB82 - Zone urbaine d'habitat
 - UB83 - Zone urbaine d'habitat
 - UB84 - Zone urbaine d'habitat
 - UB85 - Zone urbaine d'habitat
 - UB86 - Zone urbaine d'habitat
 - UB87 - Zone urbaine d'habitat
 - UB88 - Zone urbaine d'habitat
 - UB89 - Zone urbaine d'habitat
 - UB90 - Zone urbaine d'habitat
 - UB91 - Zone urbaine d'habitat
 - UB92 - Zone urbaine d'habitat
 - UB93 - Zone urbaine d'habitat
 - UB94 - Zone urbaine d'habitat
 - UB95 - Zone urbaine d'habitat
 - UB96 - Zone urbaine d'habitat
 - UB97 - Zone urbaine d'habitat
 - UB98 - Zone urbaine d'habitat
 - UB99 - Zone urbaine d'habitat
 - UB100 - Zone urbaine d'habitat
- Risques naturels & miniers**
- Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)
- Prescriptions surlotiques**
- Emplacements réservés
 - Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Continuités écologiques (trame verte et bleue)**
- sous-trame humide**
- Secteurs de plans d'eau protégés au titre des L113-29 et R151-43 (5°)
 - Secteurs de cours d'eau protégés au titre des L113-29 et R151-43 (5°)
 - Secteurs de cours d'eau protégés au titre des L113-29 et R151-43 (4°)
- sous-trame boisée**
- Secteurs de forêts à statut protégés au titre des L113-29 et R151-43 (5°)
 - Secteurs de forêts urbaines d'altitude protégés au titre des L113-29 et R151-43 (5°)
- sous-trame bocagère**
- Secteurs de vergers protégés au titre des L113-29 et R151-43 (5°)
- Fonds de plan**
- Limites cadastrales
 - Bâti
 - Surfaces en eaux

ER n°	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Voie	commune	85277,71
2	Usages agricoles	commune	134,82
3	Élargissement et aménagement de voie	commune	560,40
4	Élargissement et aménagement de voie	commune	1493,56
5	Stationnement	commune	571,56
6	Stationnement	commune	1905,50

